



BULLETIN SPÉCIAL D'INFORMATION N° 1 ► SEPTEMBRE 2007

Un réel débat s'impose

LA CSN LANCE UNE GRANDE CAMPAGNE POUR INFORMER, ALERTER ET FAIRE COMPRENDRE LES ENJEUX RÉELS LIÉS À L'OFFENSIVE ACTUELLE EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE PLACE DU PRIVÉ DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC. ELLE VEUT AUSSI PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DANS UN SYSTÈME PUBLIC.

On ne peut changer la vie des gens sans les consulter

Lors de la présentation du dernier budget, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, est revenue sur l'engagement du gouvernement de tenir une consultation publique sur le financement du système de santé en confiant plutôt l'examen de cette question à un groupe de travail dirigé par Claude Castonguay.

Un rapport écrit d'avance

Confier la direction du groupe de travail à monsieur Castonguay revient à faire entrer le loup dans la bergerie. Ses solutions sont connues depuis longtemps. Déjà dans les années 70, il prônait un système à deux vitesses. La population avait alors exprimé un choix clair en faveur d'un système universel public lors d'un grand débat auquel les syndicats ont largement contribué. C'est sous la pression

populaire que Claude Castonguay est devenu le père de la carte-soleil. On ne doit pas oublier qu'il est aussi l'homme de l'industrie de l'assurance privée, dont il est issu et qu'il a servie toute sa vie.

Pour la CSN, un financement privé implique nécessairement que chacun devra investir plus d'argent, directement ou par le biais des assurances. Le débat sur le financement touche tout le monde. Il doit donc être public.

Financement public ou privé : qu'en est-il ?

Le choix des Québécoises et des Québécois est limpide : ils préfèrent un financement public qui par un effort collectif permet un accès égal pour tout le monde aux soins de santé. Nous croyons que le principe de l'impôt représente, encore aujourd'hui, la façon la plus équitable de garantir que l'accès aux soins ne dépendra pas de la capacité de payer des personnes. Un financement privé implique que les individus devront investir plus d'argent, directement ou par le biais des assurances. Et cet investissement dépend de leur capacité de payer. Qui aura les moyens de se payer des assurances de plus en plus coûteuses en raison de la hausse du prix des médicaments?

Les riches ? Qui sera « assurable » ? Les personnes jeunes et en bonne santé ?

On ne le dira jamais assez : on ne règlera pas les problèmes d'accès aux soins en transférant les infirmières et les médecins du public vers le privé. La privatisation ne multiplie pas les personnels. Au contraire, elle dégage le système public.

Pénurie de personnel : le privé n'est pas la solution

On laisse miroiter que l'accès aux soins serait amélioré si on laissait les personnes qui en ont les moyens se payer des services. La vérité, c'est que la crise actuelle de pénurie



Qui est Claude Castonguay ?

Actuaire pendant de nombreuses années auprès de sociétés d'assurances, dont L'Industrielle, M. Castonguay a notamment présidé les conseils de différentes compagnies d'assurances, dont L'Impériale et La Laurentienne. En 2006, il propose au gouvernement du Québec l'adoption d'un ticket modérateur. Il affirme que le Québec n'a plus les moyens de s'offrir un système de soins de santé universel. Dans un rapport qu'il vient de signer avec sa fille Joanne pour le groupe CIRANO, il réaffirme ses positions en faveur du privé. Pour lui la syndicalisation constitue un des deux problèmes majeurs du réseau.

Qui est Joanne Marcotte ?

Représentante de l'ADQ, Joanne Marcotte a réalisé le pamphlet documentaire *L'illusion tranquille* qui conclut à l'échec du modèle québécois et prône une pensée néolibérale, individualiste et antisyndicale. Elle est détentrice d'un baccalauréat en informatique de génie. Elle a travaillé au Mouvement Desjardins, à la CSST et à la SAAQ. Depuis 6 ans, elle se consacre aux affaires de son conjoint qui est conseiller en sécurité financière.

Qui est Michel Venne ?

Représentant le PQ, Michel Venne est directeur général de l'Institut du Nouveau Monde (INM). Ancien correspondant parlementaire, éditorialiste, directeur de l'information et chroniqueur du *Devoir*, il a mené avec l'INM en 2005 et 2006 des consultations citoyennes sur la santé qui ont conduit à la publication d'un livre intitulé *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*. Les citoyens consultés s'étaient montrés sceptiques à l'égard de l'assurance privée.

de personnel va plutôt s'accroître avec un exode du public vers le privé. Toutes les solutions qui visent à confier au privé la prestation de services médicaux ne feront qu'aggraver la pénurie de main-d'œuvre en transférant le peu de personnel déjà disponible du public vers le privé. Nous croyons que toutes les ressources disponibles doivent être investies à sortir le système de cette crise.

Le chercheur François Béland du Département de l'administration de la santé de l'Université de Montréal a calculé que, depuis 2000, la diminution des revenus associée à la réduction des impôts a atteint 4,5 milliards en 2005-2006. C'est donc dire que le gouvernement s'est lui-même privé de revenus importants qui auraient pu être investis dans la santé.

Nos solutions

Le gouvernement du Québec doit tenir un véritable débat public, puisque le financement du système de santé représente un enjeu de société fondamental. Les Québécoises et les Québécois veulent-ils d'un système de santé à deux vitesses, trente ans après avoir fait le choix d'un régime universel ? Un changement aussi fondamental ne peut se décider sans consultation publique.

Posez vos questions à Jean Charest

Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de ne pas tenir de consultation publique sur le financement du système de santé ? Pourquoi avoir nommé un partisan du privé à la tête du groupe de travail ? Écrivez au premier ministre à www.premier-ministre.gouv.qc.ca

